

# CHUZELLES

## informations



Janvier – février 2005

n° 76

### Le mot du maire....



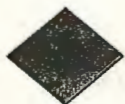
L'année 2005 a commencé avec une longue période très froide. De l'eau, de la neige, du gel, les routes deviennent difficiles et même un salage efficace par nos services communaux ne peuvent garantir des routes totalement sûres; en voiture adaptez votre vitesse. Je vous rappelle la nécessité de tailler les haies ou arbres en limite du domaine public, car les engins de déneigement ont de la difficulté pour passer avec les branches basses alourdies par le poids de la neige.

Cet hiver froid a été réchauffé par le festival de l'humour présent pour la première fois à Chuzelles. Une soirée réussie, qui récompense l'investissement des élus et des organisateurs et qui permet d'envisager une reconduction de cette opération. Le développement culturel dans nos campagnes, passe par ce genre d'initiative.

Gaz de France n'a pas répondu au courrier de la municipalité, concernant l'itinéraire de la conduite de transport de gaz existant, mais il a été constaté que les études sont déjà commencées (relevés topographiques, consultation de documents existant en mairie). Un passage en force par une " Déclaration d'Utilité Publique" semble retenu....dossier à suivre.

L'élaboration du budget communal arrive à son terme. L'agrandissement de l'école primaire en représente une part importante mais ne compromet pas pour autant d'autres investissements tout aussi nécessaires.

Enfin je vous donne rendez-vous ce vendredi 18 mars à 17h00 à la fontaine du Belvédère pour inaugurer la stèle du souvenir de la fin des conflits d'Afrique du nord avec la F.N.A.C.A.



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2005

L'an deux mille cinq, le vingt huit janvier, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles BOURGUIGNON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 16

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 janvier 2005

**PRESENTS :** MM. BOURGUIGNON Maire, MIELCZAREK, ALLARD, BROUZES, CASTRO  
Mmes : AURIC, TERRIER, CARRET, MOREL, ODRAT, PRAS, SYLVAIN.

**EXCUSES :** G. NAVARRO donne pouvoir à A. CASTRO  
A. GODET donne pouvoir à P. ALLARD  
D. CAMUZET

**ABSENT :** G. DI RUZZA

**SECRETAIRE :** M. MOREL

La séance est ouverte à 20 heures

**Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 décembre 2004 :**

Il y a lieu de lire dans la délibération n°80 : Création de poste adjoint administratif : « Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un agent administratif qualifié bénéficie d'un avancement au grade d'adjoint administratif à la suite de la réussite à l'examen professionnel et au titre de la promotion interne »

Après avoir vu cette modification, le Conseil Municipal émet un avis favorable par 13 voix POUR et 1 ABSTENTION.

◆ **DELIBERATIONS :**

**N°01 : Lotissement Bourrelières, pouvoir à la 1ère Adjointe pour signature des actes notariés et administratifs :**

Le Conseil Municipal a décidé par délibération du :

- 27 septembre 2002, la prise par la commune de l'intégralité de la voie du lotissement des Bourrelières,
- 28 novembre 2003, la rétrocession à la commune de l'espace vert n°1, de la réserve foncière et de la voirie des Bourrelières.

Afin de pouvoir procéder à la signature des actes notariés et administratifs relatifs à ces décisions, il est nécessaire de donner tout pouvoir à Madame la 1ère Adjointe.

Après discussion, les membres présents sont appelés à se prononcer.  
Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

Un avis favorable est émis par 13 voix POUR, tout pouvoir est donc donné à Madame la 1ère Adjointe pour la signature de tout document, toute pièce administrative et comptable se rapportant à l'objet précité.

**N°02 : Dons pour les sinistrés du séisme en Asie et en Afrique :**

La commune souhaite attribuer une subvention à des associations caritatives qui viennent en aide aux populations des pays d'Asie et d'Afrique récemment sinistrées par le séisme « tsunami ».

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 700 € à la Croix Rouge Française.

Tout pouvoir est donc donné à Monsieur le Maire pour la signature de tout document, toute pièce administrative et comptable s'y rapportant.

**N°03 : Terrain St Maxime, autorisation pour achat de terrain :**

Une parcelle est susceptible d'être vendue à proximité de la chapelle St Maxime.

Monsieur le Maire propose qu'afin de mettre en valeur le patrimoine de cet édifice, la commune se porte acquéreur d'une partie de cette parcelle classée en zone NC (zone agricole protégée).

Par 12 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le principe et donne tout pouvoir au Maire pour effectuer les démarches préalables à une future acquisition.

**N°04 : Route du stade (future route des Folatières : enfouissement de la ligne France Télécom.**

La Communauté d'Agglomération du Pays Viennois va prendre en charge les travaux de voirie relatifs aux aménagements de sécurité sur cette voie.

Monsieur le Maire propose de profiter de ces travaux pour supprimer les poteaux de la ligne France Télécom et par conséquent d'enfouir cette ligne lors du busage du fossé. Les lignes électriques quant à elles ne peuvent être enfouies car il s'agit d'une ligne Haute Tension A (HTA) avec transformateur et d'une ligne Basse Tension (BT).

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité et donne tout pouvoir au Maire pour lancer une étude de faisabilité.

**N°05 : Droit de place pour les forains lors de la vogue.**

Monsieur le Maire propose, à la demande d'élus, de revoir les droits de place pour les forains qui stationnent lors de la vogue.

Après plusieurs propositions, il est décidé de fixer le droit de place comme suit :

- pour un emplacement jusqu'à 100 m2 et par journée : 0.40 € le m2
- au dessus de 100 m2 et par journée : 0.25 € le m2

Un imprimé type sera remis lors des demandes des forains, la décision ne sera effective qu'après réception de cet imprimé par la Mairie. Un titre de recette sera émis préalablement à l'installation.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable par :

- 12 voix POUR,
- 1 voix CONTRE
- 1 ABSTENTION.

Tout pouvoir est donné au Maire pour signature de tout document administratif et comptable s'y rapportant.

#### **N°06 : Caution pour droit de place des forains :**

Monsieur le Maire propose de demander une caution à chaque forain qui souhaitera s'installer lors de la vogue afin de se prémunir contre certains incidents (place non nettoyée, détériorations diverses, etc...).

Après discussion, le Conseil Municipal fixe le montant de la caution à 150 €. Le chèque de caution sera demandé lors de la remise de l'imprimé rempli.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable par :

- 10 voix POUR
- 4 ABSTENTIONS

#### **N°07 : SE 38 : date de transfert des compétences à caractère optionnel, autorisation au Maire pour signature de la convention, approbation des écritures comptables relatives aux immobilisations transférées**

Par délibération du 19 novembre 2004, déposé en sous-Préfecture de Vienne le 29 novembre 2004, le Conseil Municipal a décidé de transférer au SE 38 – Syndicat « Energies » du Département de l'Isère, les compétences optionnelles relatives à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des réseaux publics de distribution d'électricité et de gaz de la commune.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, ce transfert de compétences entraîne un certain nombre de conséquences, tant sur le plan juridique, patrimonial, budgétaire, pratique que comptable.

Monsieur le Maire précise que la mise à disposition :

- porte sur les ouvrages de distribution publique d'électricité et de gaz concédés ;
- laisse à la commune les charges d'emprunts ;
- concerne les biens dont le montant de l'inventaire pour la distribution publique d'électricité seront chiffrés après consultation de la Trésorerie.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- de rendre effectif le transfert des compétences à caractère optionnel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le SE 38 pour la mise à disposition des biens liés au transfert des compétences optionnelles de maîtrise d'ouvrage relatives à la distribution publique d'électricité et de gaz dès que le chiffrage sera connu.
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de tout document comptable et plus généralement à faire le nécessaire dans ce dossier.

#### **N°08 : CLET ; approbation de l'attribution de compensation pour 2005-2006-2007-2008 :**

Lors de sa réunion du 15 décembre 2004, la CLET (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges) a évalué le montant des transferts de charges des communes vers la Communauté d'agglomération du Pays Viennois et fixé le montant de la dotation de compensation versée par cette dernière aux communes en tenant compte de la définition de l'intérêt Communautaire « Voirie » telle que définie par le Conseil Communautaire et de l'exercice de cette compétence, pour l'année 2005, sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération, Vienne y compris.

Le Conseil Municipal est donc appelé à se prononcer sur l'avis de la CLET concernant l'attribution de compensation pour la commune qui s'élève comme suit:

▪ 2005:	61 504 €
▪ 2006:	70 842 €
▪ 2007:	80 179 €
▪ 2008:	89 517 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces attributions et donne tout pouvoir au Maire pour la signature de tout document administratif et comptable s'y rapportant.

#### **N°9 : ADMR : avenant à la convention :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 28 mai 2004 et la convention entre l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) ; convention qui lie la commune de Chuzelles à l'ADMR.

Monsieur le Maire propose un avenant sur l'article 5 afin que la collectivité locale s'engage à verser à l'Association une subvention qui sera indexée sur l'indice INSEE.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable et donne tout pouvoir au Maire pour la signature de cet avenant et des documents comptables s'y rapportant.

## ◆ COMPTE-RENDUS DE COMMISSIONS

### Commissions Communales :

#### Commission « Bâtiments » :

Une réunion s'est déroulée en Mairie avec l'architecte en charge de l'extension de l'école. Des plans plus précis ont été présentés, cela a permis d'affiner l'aménagement intérieur et donc d'avancer dans la rédaction du cahier de consultation. Une rencontre est prévue avec le personnel communal pour présenter le projet.

#### Commission « Urbanisme » :

Lecture est faite de différents courriers émanant de particuliers qui demandent à ce qu'une parcelle de leurs terrains devienne constructible par l'opération de modification simplifiée. Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents maintient sa position à savoir ne pas lancer de procédure de modification simplifiée ou de révision du Plan d'Occupation des Sols pour des intérêts particuliers.

#### Commission « Fleurissement » :

Stèle au Belvédère : Une rencontre a eu lieu entre un des membres de cette commission et un paysagiste. Lors de cette rencontre, le modèle de la stèle qui sera posée à proximité de la fontaine et en harmonie avec cette dernière a été choisi. Un devis devrait parvenir en Mairie rapidement afin que les travaux soient réalisés pour le 19 mars.

### Syndicats intercommunaux :

#### Syndicat des 4 Vallées : Abereau :

La Municipalité a confié au Syndicat des 4 Vallées les études et les travaux à court terme de curage, d'enrochement, à long terme d'établir une étude complète sur le bassin versant pour la réalisation de travaux plus importants permettant le bon fonctionnement de ce bief. Ces travaux sont programmés pour 2005. Avant toute intervention du syndicat, un courrier a été adressé aux propriétaires riverains afin qu'ils procèdent au dégagement des embâcles de leur berge, à la coupe des arbres menaçants, et qu'ils conservent une petite végétation d'ancrage des berges.

#### CAPV : Contrat territoriaux :

Lors d'une réunion avec des représentants du Conseil Général, des 2 conseillers généraux des cantons de Vienne, une mise au point a été faite sur ces contrats expérimentaux et des chiffres à titre indicatif ont été donnés.

#### CAPV : Gabou :

Des élus de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois vont se rendre sur place pour faire un bilan des opérations qui ont été conduites jusqu'à présent et pour concrétiser d'autres décisions. Force est de constater que les opérations sont difficiles à conduire et ensuite à gérer. Les élus voyageront à leurs frais.

#### CAPV : commission « environnement-agriculture » :

##### ▪ Semaine de l'environnement :

Les manifestations organisées en 2004 n'ayant pas remporté le succès escompté, il est envisagé que la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois s'investisse seulement en direction des enfants des écoles avec poursuite des visites de déchetteries, du centre de tri, etc...

##### ▪ Accès des déchetteries aux artisans et commerçants :

A compter du 1<sup>er</sup> mars prochain, les déchetteries de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois seront ouvertes aux artisans et commerçants. L'accès sera conditionné par l'acquittement d'un droit de 10 € le ticket correspondant à un certain volume de matériaux.

Une information importante sera diffusée par la Chambre des Métiers et la CAPEB et des plaquettes seront distribuées.

Un communiqué sera aussi fait par voie de presse.

##### ▪ Guide du tri :

Un nouveau guide du tri devrait être édité prochainement.

#### CAPV : Commission Finances : Budget 2005 :

- section fonctionnement : 33 002 442 €, essentiellement : arrivée de la voirie de Vienne, ordures ménagères, aide à la pierre.
- section d'investissement : 14 149 344 €, essentiellement : acquisition du bâtiment Antarès, voirie, emprunt.

## ◆ QUESTIONS DIVERSES :

### Gestion du service Téléalarme :

Le 1<sup>er</sup> décembre 2004, le SDIS a fait part de sa décision d'abandonner la détention des clés des abonnés au service Téléalarme. Monsieur le Maire est surpris de cette attitude de la part d'un service de l'Etat. Le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois, par courrier du 13 janvier 2005, a fait part de sa volonté de conciliation pour trouver une solution à ce problème.

Le Conseil Municipal décide d'adresser un courrier au Président de la CAPV afin qu'il soit ferme sur ce dossier pour trouver une solution durable dans l'intérêt des personnes âgées ou fragiles.

### **Institut des Risques Majeurs :**

Cet institut a adressé en Mairie un bulletin consacré à la problématique de la planification des secours au niveau local.

Monsieur le Maire demande aux élus de prendre connaissance de ce bulletin.

### **Ecomarché :**

L'avocat chargé de défendre les intérêts des commerçants et des communes de Luzinay, St Just Chaleyssin et Chuzelles dans le dossier de l'Ecomarché de Villette-de-Vienne a fait part de l'avis défavorable donné par le Conseil d'Etat lors de son audience en date du 05 janvier 2005.

Une délibération doit entériner les conclusions du Commissaire du Gouvernement permettant l'ouverture d'un Ecomarché sur la commune de Villette-de-Vienne.

### **Habitants du Clôutrier :**

Lecture est faite de leur courrier pour exposer différents problèmes, Monsieur le Maire propose d'organiser une réunion de quartier pour étudier ensemble les solutions et les réponses à apporter.

### **Circuit transport scolaire de la commune :**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier d'un administré relatif à ce problème, réponse lui sera faite.

### **Gazoduc :**

Le développement des consommations du département de la Loire entraîne la saturation du réseau de transport de gaz naturel aussi un renforcement est nécessaire. La solution retenue consiste à poser pour l'hiver 2007/2008, une canalisation de diamètre 600 mm d'une longueur d'environ 19 km entre les communes de Serpaize et des Haies (Rhône) qui devra se poursuivre jusqu'à St Chamond (Loire) à l'horizon 2009/2010. Monsieur le Maire va adresser un courrier à Gaz de France pour connaître l'ancien itinéraire.

### **Chorale « la Clé des Chants » :**

Cette association a fait parvenir dernièrement en Mairie la nouvelle composition de son bureau. Monsieur Christian CHANAL en est désormais le Président.

### **Festival de l'humour :**

Ce festival organisé par la MJC de Vienne propose un spectacle en « off » à Chuzelles, jeudi 03 mars au Mille Club : JC. DUQUESNOIT.

A cet effet, le 22 février à 18h30 il y aura un point presse, pour présenter ce spectacle, où seront invités : des représentants du Conseil Général, de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois, les présidents d'associations, les élus.

### **Demande de subvention :**

Le 93<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie de Montagne de Varcès fêtera ses 80 ans d'existence à l'occasion de ses prochaines Journée Portes Ouvertes qui se dérouleront au quartier de Reyniès à Varcès les 11 et 12 juin 2005 avec le 11 au soir et à Grenoble un spectacle « son et lumières ».

Une demande de participation financière est adressée au 537 communes de l'Isère pour réaliser au mieux cette rencontre exceptionnelle.

### **Prochaines réunions :**

- Commission Fêtes et Sports : 03 février à 18h30
- ADASEA, le 03 février à 20H30 au Mille Club
- Commission Finances : 07 février à 19h00
- Rencontre avec le personnel communal sur le projet d'extension de l'école : 10 février à 17H00
- Réunion avec les habitants des Pins : 10 février à 19H00
- Commission Communale des impôts directs: 07 mars à 14H00

Rappel : repas de la Municipalité offert aux aînés de la commune le 13 février 2005 au Mille Club.

L'ordre du jour étant épuisé à 0H30, la séance est levée.

Le Maire.

G. BOURGUIGNON.



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2005

L'an deux mille cinq, le vingt cinq février, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles BOURGUIGNON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 16

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 février 2005

**PRESENTS :** MM. BOURGUIGNON Maire, MIELCZAREK, NAVARRO, BROUZES, CASTRO,  
Mmes : AURIC, TERRIER, CARRET, MOREL, ODRAT, PRAS, SYLVAIN, GODET,

arrivée de D. CAMUZET à 21 heures 15.

**EXCUSES :** P. ALLARD donne pouvoir à G. NAVARRO

**ABSENT :** G. DI RUZZA

**SECRETAIRE :** A.GODET

La séance est ouverte à 20 heures 15.

### Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 janvier 2005 :

Le compte-rendu est approuvé par 13 voix POUR et 1  
ABSTENTION.

### ◆ DELIBERATIONS :

#### N°10 : Syndicat des 4 Vallées : modification des statuts :

Un rappel est fait de l'historique des compétences du syndicat.

Lors de l'assemblée générale du Syndicat des 4 Vallées à Saint-Jean-de-Bournay le 18 janvier 2005, un des points portait sur la modification des statuts. En effet, il a été jugé utile de les revoir pour des problèmes de compétence assainissement.

La modification de ces statuts portait sur une partie de l'article 2 :

« . lutte contre la pollution des eaux superficielles et souterraines, coordination des programmes d'assainissement des agglomérations et coordination de la mise en place de stations d'épurations et de leur entretien,

**Alinéa complété comme suit :** réalisation d'études et de travaux relatifs au transport des eaux usées, tant pour la partie investissement concernant la construction des collecteurs, que la partie fonctionnement se rapportant à la gestion des équipements. »

Cette modification a été votée par 33 voix pour et 7 abstentions (dont Chuzelles).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité n'accepte pas les modifications des statuts telles que présentées par le syndicat.

Le maire propose donc la modification suivante :

**Alinéa complété comme suit :** « réalisation d'études et de travaux relatifs au transit des eaux usées, pour la partie investissement concernant la construction des canalisations. »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

#### N°11 : Dénomination des rues :

Monsieur le maire propose au conseil municipal de se prononcer sur les noms des rues de Chuzelles qui ont été choisis en collaboration avec les chuzellois et l'association Chuzelles Histoire et Patrimoine selon le tableau ci-après (voir fin du compte-rendu)

Il rappelle que deux projets de plans ont été proposés au public lors des vœux de la municipalité le 3 janvier 2004 et le 8 janvier 2005. Un cahier a été mis aussi à disposition du public à l'accueil de la mairie durant 3 mois.

Il confirme qu'il s'agit bien de valider les noms des rues, routes et chemins et non de valider les longueurs qui ne changent pas.

La numérotation sera métrique et le point de départ sera la Mairie.

Le maire propose également qu'une commission s'occupe de répertorier les chemins ruraux de la commune, avec l'aide éventuellement de bénévoles d'associations, afin d'envisager leur réouverture.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention, approuve le tableau présenté et adopte les noms des rues, routes et chemins proposés.

Arrivée de Didier CAMUZET à 21 heures 15.

#### **N°12 : Terrain St Maxime : achat de terrain :**

Monsieur le maire porte à la connaissance du conseil municipal le document d'arpentage établi par un géomètre le 9 février 2005, faisant état des parcelles à vendre à Saint-Maxime à proximité de la chapelle.

Afin de pouvoir procéder à la signature des actes notariés et administratifs relatifs à l'acquisition de la parcelle classée en zone NC (zone agricole) à proximité de la chapelle St Maxime, que la commune va acquérir, il est nécessaire de donner tout pouvoir au Maire.

Après en avoir délibéré, par 14 voix POUR et 1 ABSTENTION, le Conseil Municipal émet un avis favorable et donne tout pouvoir au Maire pour la signature de tout document, toute pièce administrative et comptable se rapportant à l'objet précité

### **◆ COMPTE-RENDUS DE COMMISSIONS**

#### **Commissions Communales :**

##### Repas de la municipalité aux anciens :

Le 13 février 2005 s'est déroulé le traditionnel repas offert par la municipalité aux anciens de Chuzelles. Cette journée très conviviale a été une réussite. Monsieur le maire remercie chaleureusement les élus et les conjoints d'élus qui ont participé au service. Nos anciens qui n'ont pu assister à ce repas avaient reçu un panier ; une trentaine a été distribués par les élus.

##### Associations :

La commission prépare les prévisions des subventions aux associations pour le budget 2005. Elle élabore également le budget « fêtes et cérémonies » 2005.

L'adjoint aux Associations présente au conseil municipal le « Baby-Foot Tour ».

Il s'agit de l'organisation d'un tournoi national de baby-foot. Les finalistes et vainqueurs se rencontreront au mois de novembre au stade de France.

La commune est intéressée par cette manifestation car il s'agit d'une première dans notre région et elle s'adresse particulièrement aux jeunes. Le comité des fêtes peut être associé à cette démarche. Un point sera fait avec lui. Ce dossier est suivi par la commission fêtes et sports.

#### **Syndicats intercommunaux :**

##### Syndicat Intercommunal pour la Construction de la Gendarmerie de Chasse-sur-Rhône (SICOGEC) :

Le compte administratif 2005 a été voté. La participation 2005 pour Chuzelles sera identique à 2004 soit 2287 €. Il a été évoqué la construction future d'un garage pour les gendarmes, mais les devis actuels sont très élevés. Différentes solutions sont à l'étude.

En ce qui concerne la délinquance, il y a une évolution des délits et une chute des faits élucidés sur notre secteur, mais globalement les chiffres de la délinquance sont en baisse.

##### Syndicat Intercommunal des Sports et Loisirs de la Sévenne (S.I.S.L.S.) :

Le budget 2005 a été voté. En ce qui concerne la piscine de Villette-de-Vienne, il a été indiqué qu'elle serait fermée 15 jours à la fin de l'été pour raison économique (moins de fréquentations).

Le prix des entrées va augmenter à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005. A ce sujet la commune de Chuzelles sollicite le prix de l'entrée à la piscine à 1 € pour les enfants du centre aéré. Cette demande a été acceptée. Du matériel neuf pour la salle de remise en forme doit être acheté afin de remplacer le matériel actuel vétuste.

##### Syndicat Energies de l'Isère (S.E.38) :

Une réunion du comité syndical a eu lieu le 21 février 2005 : actuellement 297 communes se sont engagées à transférer la maîtrise d'ouvrage en matière d'électrification rurale. Une centaine se sont retirées du S.E.38 et une centaine ne se sont pas encore prononcées.

Pour rentrer dans une phase active, il reste pour Chuzelles une mise au point au niveau du chiffrage entre la trésorerie et le S.E.38

##### Communauté d'Agglomération du Pays Viennois (C.A.P.V.) Amicale des Elus :

L'amicale propose aux élus adhérents un après-midi au musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal le samedi 2 avril 2005.

### **◆ QUESTIONS DIVERSES :**

#### **Stèle du Belvédère :**

La commission fleurissement présente au conseil municipal les propositions chiffrées du projet de stèle au Belvédère. Ces propositions sont en deux parties :

- la 1<sup>ère</sup> partie : il s'agit d'un bloc rocheux de même nature que les pierres utilisées pour la fontaine et qui sera scellé debout sur le trottoir existant : montant proposé : 897 € T.T.C.

- la 2<sup>ème</sup> partie : il s'agit d'une plaque gravée et fixée sur la stèle (inscription suivante : 19 mars 1962 – Fin de la guerre d'Algérie – A la mémoire des victimes civiles et militaires d'Algérie – Maroc – Tunisie 1952 – 1962 – *Passant n'oublie pas*). 2 devis ont été reçus en mairie, un 3<sup>ème</sup> est en attente. Le choix se portera sur le moins-disant.

La stèle sera posée pour le 19 mars 2005.

La FNACA a eu connaissance des prix et donnera une réponse quant à leur participation prochainement.

#### **Eco marché de Villette-de-Vienne :**

Par courrier du 8 février 2005, le Conseil d'Etat nous adressait sa décision rendue lors de la séance du 26 janvier, suite à son audience du 5 janvier.

Il ressort que les requêtes présentées par les trois communes de Saint-Just-Chaleyssin, Luzinay et Chuzelles, ainsi que les trois associations de commerçants sont rejetées.

Le Conseil d'Etat n'a donc pas suivi la décision de la Commission Départementale.

Le maire précise que les élus de Chuzelles en charge de ce dossier ont fait leur travail d'élus sérieusement, vis-à-vis des commerces de proximité et des populations.

#### **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) :**

Le 26 juillet 2004, un courrier de la Préfecture de l'Isère parvenait à la mairie de Chuzelles pour nous informer qu'un inventaire répertoriait sur l'ensemble du territoire national, les milieux et espèces remarquables.

La DIREN, Direction Régionale de l'Environnement Rhône-Alpes, a chargé l'association AVENIR (conservatoire des espaces naturels de l'Isère) d'étudier ce dossier ; il apparaît que sur le secteur de Chuzelles, les deux Z.N.I.E.F.F. inscrites n'apparaissent plus dans le nouvel inventaire.

Ce dossier est suivi par les élus avec la participation du Syndicat des 4 Vallées afin d'intervenir dans les décisions qui seront prises au mieux des intérêts de la commune qui désire préserver son milieu naturel.

#### **Photocopieur mairie :**

Le contrat actuel arrivant bientôt à expiration, il est proposé d'équiper la mairie d'un photocopieur numérique beaucoup plus performant que le matériel actuel.

Une étude est en cours afin de trouver la solution la mieux adaptée et la plus intéressante financièrement.

#### **Internet mairie :**

Un point a été fait sur l'informatique de la mairie avec la personne chargée de la maintenance informatique. Une réorganisation est nécessaire et sera soumise à étude.

#### **Achat auto-laveuse pour écoles et mille-club :**

L'adjoint aux bâtiments propose au conseil municipal l'achat d'une auto-laveuse pour les écoles et les salles communales, afin de faciliter le travail du personnel d'entretien.

Ce dossier est en cours.

#### **Nomination d'un Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité :**

L'autorité territoriale doit désigner un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) pour l'assister et la conseiller dans ce domaine.

Après plusieurs propositions de personnes volontaires, Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'agent d'entretien actuellement employé au service voirie et bâtiments de la commune a été désigné pour cette mission et qu'il l'a accepté. Le dossier de nomination est en cours d'élaboration.

Le maire souligne qu'il a apprécié l'investissement du personnel communal dans ce dossier.

#### **Electrification Rurale. :**

Les travaux d'électrification rurale avec création des postes H.T.A. « Boussole » et « Mûriers » ont été réceptionnés.

#### **Agriculture :**

Une réunion avec l'Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles de l'Isère (A.D.A.S.E.A.) a eu lieu au Mille-Club le 3 février 2005 au sujet de la restitution de l'étude des « Perspectives Agricoles » réalisée sur le canton de Vienne-Nord. Il en ressort une question principale : « Comment assurer l'avenir agricole du secteur et concilier au mieux arrêts d'activité, projets d'installations et besoins de confortation ».

Cette réunion fut très intéressante et instructive malgré un débat assez houleux entre certains agriculteurs.

#### **Association Foncière de Remembrement de la Vallée de la Sévenne :**

Cette association sollicite une participation aux travaux de remembrement de la Vallée de la Sévenne d'un montant de 196,27 €.

La commune de Chuzelles n'étant pas demandeur, une réponse négative leur sera faite.

#### **Réunion de Quartier :**

Une réunion a eu lieu en mairie le 10 février 2005 au sujet du Hameau des Pins, avec les riverains de Chuzelles et de Communay et des élus de la mairie de Communay. Plusieurs points ont été abordés, notamment la vétusté de l'éclairage, les problèmes de



stationnement, la dégradation des accotements, les problèmes de débouchés.

La commission voirie doit se rendre sur place pour examiner les lieux en détail.

#### **Bois Communaux :**

La commune envisage d'effectuer des coupes des bois communaux, composés d'acacias, de charmes et de merisiers. Des renseignements seront pris auprès de personnes qui sont compétentes en la matière, pour déterminer le bois à couper et celui à préserver pour le côté patrimonial.

#### **Agents saisonniers :**

Comme les années précédentes, la commune envisage de recruter des jeunes pour l'été 2005 :

- au secrétariat de la mairie : une personne en juillet et une personne en août ;
- au service espaces-verts et voirie : deux personnes en juillet et une personne en août.

La date limite de réception des candidatures en mairie est fixée au 15 avril 2005.

#### **Zone d'Activité de Cornavent :**

Le maire de Seyssuel et son conseil municipal ont confirmé par courrier leur opposition à l'implantation de la Zone d'Activité prévue à Cornavent dans le cadre du projet d'agglomération de la C.A.P.V.

#### **Assainissement des Serpaizières :**

Lecture est faite d'un courrier de la C.A.P.V. au sujet d'une demande d'accès sur la V.C.2 desservant une propriété privée.

#### **Association Vigilance :**

L'association a adressé à la commune une copie d'un courrier envoyé au président de la C.A.P.V. l'informant d'une réunion publique sur le projet d'agglomération le 13 avril 2005 à 20 heures à Serpaize.

Leur assemblée générale se tiendra salle des Poletières à Chuzelles le 4 mars 2005 à 20 h.30.

#### **Prochaines réunions et manifestations:**

- Réunion en mairie avec les élus pour travaux cure et mille-loisirs le samedi 26 février 2005 à 10 h.30,
- Commission Urbanisme le 2 mars 2005 à 19 heures,
- Festival de l'Humour le 3 mars 2005 à 20 h.30 au Mille-Club,
- Commission Finances le 9 mars 2005 à 20 heures,
- Commission Finances le 14 mars 2005 à 19 heures,
- Cérémonie du 19 mars 2005 à 17 h.30 à Chuzelles puis à 18 h. à Seyssuel avec remises de médailles,
- Prochain conseil municipal le 24 mars 2005 à 19 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 heures 30.

Le Maire,

G. BOURGUIGNON.

## **Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise**

### **Dernière minute**

Les Associations PARFER et FRACTURE,  
Réseaux ferrés de France et la direction Régionale de l'Équipement  
vous informent qu'une **réunion publique** aura lieu le

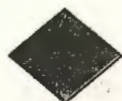
Judi 16 juin 2005 \*  
au le gymnase de Chaponnay.

Cette année est décisive et seule, une participation massive  
de la population aux côté des élus,  
peut infléchir les décisions futures.

\* sauf imprévu de la Préfecture

**VENEZ NOMBREUX**

Vos élus



# INFORMATIONS COMMUNALES

## C.C.A.S Centre Communal d'Actions sociales

### Repas des seniors

Dimanche 13 février 2005, au Mille Club, s'est tenu le banquet traditionnel offert aux aînés de Chuzelles par la municipalité.

Cent vingt personnes ont été réunies autour d'un bon repas, arrosé modérément dans une chaleureuse atmosphère (137 réservations avaient été enregistrées, mais la grippe et d'autres empêchements de dernières minutes sont les causes des défections).

Après les interventions du maire et du président du club des anciens, souhaitant la bienvenue à tous, le repas fut bien animé. Bien au chaud, et, servis par les conseillers municipaux faisant de leur mieux, tous ont apprécié ce bon moment partagé.

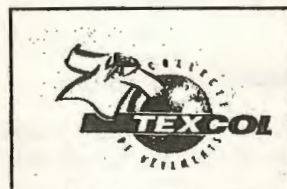
Les personnes de plus de 75 ans qui avaient prévu de ne pas assister au repas ont bénéficié d'un panier garni, porté à domicile par un conseiller municipal (30 colis distribués cette année).

A l'année prochaine.

### **TEXCOL -**

#### Collecte de vêtements par conteneurs

Les vêtements collectés permettent d'apporter un soutien financier aux nombreuses grandes et petites associations engagées avec TEXCOL dans la redistribution de vêtements.



Cette revalorisation textile contribue à la protection de l'environnement et pérennise des emplois en main d'œuvre non qualifiée et défavorisée dans notre région.

Les vêtements en bon état seront portés de nouveau en France et dans les pays en voie de développement, les textiles en mauvais état (tachés, sales, mouillés ou trop abîmés) seront recyclés.

Sur l'année 2004, les conteneurs situés à l'entrée du Mille Club à Chuzelles ont été remplis en moyenne à 50%, cela correspond à un tonnage approximatif de 4428 kg.

TEXCOL

B.P. N°36—Z.I. Le Cappa

26140 Saint-Rambert-d'Albon

Tel: 04 75 31 32 78—N° indigo 0820 025 245

Fax: 04 75 31 28 38

### **ASSURANCE MALADIE**

#### Loi du 13 mai 2004

#### **Forfait de 1 €**

Depuis le 1er janvier 2005, chaque patient devra participer pour certains actes ou certaines consultations réalisés par un médecin, dans un établissement ou centre de santé au forfait de 1 €. Il viendra en réduction du montant remboursé par la Sécurité Sociale.

#### **Médecin traitant**

A partir du 1er janvier 2005, chaque assuré âgé de plus de 16 ans recevra un dossier à remplir afin de désigner son médecin traitant.

#### **Forfait journalier hospitalier**

Le montant actuel de 13 € sera porté à 14 € en 2005, 15 € en 2006 et 16 € en 2007.

#### **Dossier Médical Partagé - DMP**

Le dossier médical partagé sera mis en œuvre par le médecin traitant désigné par chaque patient, avec son accord.

Pour info: depuis le 3 janvier 2005:  
0 820 77 33 33

## Ecoles

### Dates des inscriptions pour l'école maternelle Pour les enfants nés en 2002—2001—2000

Les lundis: 7, 14, 21 mars

Les vendredi: 11, 18, 25 mars

aux heures des sorties: 11h30 et 16h30

Les samedis: 5 et 12 mars de 9h à 12h

#### Se présenter avec:

- / le livret de famille
- / un certificat de domicile (délivré par la mairie) ou une facture d'électricité, d'eau....
- / un certificat médical (pour la première scolarisation)
- / le carnet de santé (vaccinations: BCG / DTPolio)

## Emplois temporaires de vacances

La mairie de Chuzelles dans le cadre des emplois temporaires de vacances recherche pour les mois de juillet et août :

- Service administratif :  
1 personne en juillet et 1 personne en août.
- Service technique :  
2 personnes en juillet et 1 personne en août.

Ces emplois s'adressent en priorité aux jeunes de notre commune âgés de 18 ans au moins.

Le permis de conduire est nécessaire pour les emplois au service technique.

Si vous êtes intéressés, veuillez adresser votre lettre de candidature au secrétariat de la mairie avant le **15 avril 2005**.

## Sécurité

### Conseils contre les cambriolages

Les beaux jours vont revenir et avec eux nos activités extérieures vont être plus nombreuses, délaissant ainsi nos logements.

Voici quelques conseils simples pour se prémunir des vols par effraction.

Tout d'abord, quand vous quittez votre domicile, même en cas de courte absence, fermez les volets et verrouillez les portes systématiquement.

Ne laissez pas d'objets de valeur visibles des fenêtres.

Ne laissez pas de messages écrits signalant votre absence sur la porte d'entrée.

Ne cachez pas les clés à l'extérieur (paillason, pot de fleurs, boîte aux lettres)

Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile.

N'inscrivez pas vos noms et adresses sur vos trousseaux de clés.

### Pour les absences plus longues:

Fermez toujours vos volets et fenêtres et verrouillez vos issues.

Demandez à un voisin de conserver votre cour-

rier ou à la poste de le garder.

Débranchez vos répondeurs, mieux vaut un appel qui n'aboutit pas, qu'un répondeur qui atteste de votre absence.

Simulez votre présence en branchant une lumière ou de la musique sur un programmateur électrique.

Informez un voisin de votre absence, confiez vos clés et un numéro de téléphone où vous pourrez être joint.

Surveillez mutuellement vos habitations, signalez immédiatement au « 17 » gendarmerie la présence de « rôdeurs », manifestez votre présence en cas de « visites » en vous montrant cela suffit parfois à faire fuir les gens.

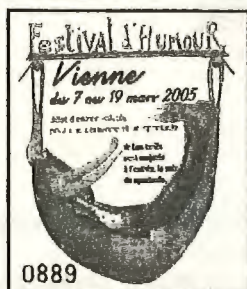
Enfin, notez même sommairement ce que vous avez pu voir, un signalement, un numéro de voiture, une tenue vestimentaire, suite à un vol par effraction ou un comportement suspect.

Des informations mêmes simples ou partielles sont prises en compte par les enquêteurs.

**Une vigilance de tous, une surveillance et aide mutuelle peut éviter à certaines personnes mal intentionnées de fréquenter notre commune.**



## INFORMATIONS INTERCOMMUNALES



### Festival de l'humour

Jeudi 3 mars, pour la première fois le festival d'humour (avec son crocodile) a posé ses valises à Chuzelles. Le Mille club était pour l'occasion astucieusement transformé en cabaret.

Jean-Claude DUQUESNOIT, un chansonnier qui cisèle les mots avec gourmandise, nous a régalé de son humour incisif, mais jamais agressif, sur les hommes politiques, la vie de couple, l'environnement .... l'ambiance n'était pas à la morosité. Dès son entrée en scène, le public a été captivé, ce fut 1h15 de grand art. Les spectateurs sont ressortis ravis.

Le seul petit regret de cette soirée fut la participation moyenne. 80 personnes seulement, avaient bravé les intempéries pour assister au spectacle, chose qu'ils n'ont d'ailleurs pas regretté, et tant pis pour les absents. Cette première en appelle d'autres, et nous espérons que le succès de DUQUESNOIT fera boule de neige pour les années futures.



## Relais Assistantes Maternelles du Pays Viennois

Communauté d'Agglomération



du Pays Viennois



**RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS VIENNOIS**

30 Av Gal Leclerc  
Espace St Germain  
Bât Antarès  
38217 VIENNE

### Qu'est ce que le relais assistantes maternelles ?

C'est un lieu d'informations, de rencontre et d'écoute.

C'est un service neutre de médiation et de conseils.

Ce n'est ni un organisme recruteur, ni un outil de contrôle.

C'est un lieu ouvert à tous: parents, assistantes maternelles, enfants, professionnels de la petite enfance.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les animatrices:

Pour le relais 3 de Chuzelles, Luzinay, Serpaize, Seyssuel, Vilette de Vienne:

Mme Delphine DALMAIS part en congé maternité en mars. Elle est remplacée par:

Mme Claudine CARROTTE.  
04 74 78 78 95

### INFO

Les assistantes maternelles de Chuzelles peuvent se rendre aux temps collectifs de Seyssuel le vendredi matin (à l'ancienne restauration scolaire de l'école) et non plus à la ferme à Serpaize, lieu devenu trop petit pour le nombre important d'assistantes maternelles et d'enfants à Serpaize.

Nous informons les parents et les assistantes maternelles qu'à partir du 01/01/2005 un arrêté ministériel a étendu l'application de la convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur.

Cette convention peut être consultée sur le site Internet de la CAPV ([www.paysviennois.fr](http://www.paysviennois.fr)) ou au relais.



## PÊLE - MELE

### Mairie - 38200 CHUZELLES

Tel : 04 74 57 90 97  
Fax : 04 74 57 43 08

E.mail : [mairie-chuzelles@wanadoo.fr](mailto:mairie-chuzelles@wanadoo.fr)  
Site internet: [www.mairie-chuzelles.fr](http://www.mairie-chuzelles.fr)

#### Horaire d'ouverture au public :

Mardi et jeudi : 8 h30 – 11 h30  
Mercredi : 10h00 – 11h30  
Vendredi : 16h00 – 19h00

### Bon à savoir

#### ➤ Demande de Carte nationale d'identité

##### Pièces à fournir

- ♦ Deux photos d'identité de bonne qualité (35 X 45 mm) identiques et récentes, tête nue et de face, sur fond neutre.
- ♦ Un extrait d'acte de naissance avec filiation complète délivré par la mairie du lieu de naissance.
- ♦ Un justificatif de domicile récent (quittance France Télécom, EDF...)
- ♦ Livret de famille.
- ♦ Ancienne carte.

Le formulaire sera complété en mairie en présence de l'intéressé avec prise d'empreinte digitale et signature.

#### ➤ Demande de Passeport

##### Pièces à fournir

- ♦ Deux photos d'identité de bonne qualité (35 X 45 mm) identiques et récentes, tête nue et de face, sur fond neutre.
- ♦ Un extrait d'acte de naissance avec filiation complète délivré par la mairie du lieu de naissance.
- ♦ Une copie de la carte nationale d'identité en cours de validité.
- ♦ Un justificatif de domicile récent (quittance France Télécom, EDF...)

### Agenda des manifestations

#### mars 2005

- 04 Assemblée Générale - Vigilance
- 13 Belote – Trait d'Union
- 19 Caramantran – Sou des écoles

#### avril 2005

- 09 Portes ouvertes – La clé des chants
- 24 Assemblée Générale - ACCA
- 29 Randonnée de nuit – AFR
- 30 Exposition – Arts et loisirs à Gogo

#### mai 2005

- 01 Exposition – Arts et loisirs à Gogo
- 06 – 08 Vogue
- 07 – 08 Ball-trap – ACCA
- 22 Vide grenier – Sou des écoles
- 29 Référendum
- 29 Fête des mères – Municipalité AFR

#### ➤ Autorisation parentale de sortie de territoire

##### Pièces à fournir

- ♦ Carte d'identité de l'enfant
- ♦ Livret de famille
- ♦ Destination et période de sortie

### Référendum

La consultation relative à la constitution européenne aura lieu le :

**Dimanche 29 mai 2005**  
**Au Mille-club**

## **Tout serv'**

### **Antenne de VIENNE**

Tel: 04 47 78 41 21

Fax: 04 74 78 14 16

Espace Saint Germain

Immeuble "le Cosmos"

38200 VIENNE

[tout-serv.vienne@wanadoo.fr](mailto:tout-serv.vienne@wanadoo.fr)



" Tout Serv' " est une association intermédiaire dont l'objectif est l'insertion par l'emploi. Pour cela, elle utilise des contrats de mise à disposition de personnel en proposant des missions auprès de particuliers, de collectivités et d'associations.

### **Vous êtes un particulier**

Vous avez besoin d'une personne pour faire le ménage, le repassage, jardiner, bricoler, garder vos enfants de plus de 3 ans.....

" Tout Serv' " s'occupe de toutes les démarches administratives.

### **Vous êtes une association**

Pour l'entretien de vos locaux, une fête, une manifestation demandant un grand nombre de bras. Un coup de fil et nous vous enverrons le nombre de personnes demandées.

### **Vous êtes à la recherche d'emploi**

" Tout Serv' " est, et restera toujours une association d'aide aux personnes en difficulté par rapport à l'emploi. Nous sommes là, pour vous accueillir, vous écouter et vous aiguiller dans vos démarches.

## **SOLIDARITES JEUNESSES**

Les chantiers de jeunes internationaux  
=  
des vacances actives, utiles et  
interculturelles.

L'association Solidarités Jeunes propose à des jeunes qui veulent passer des vacances actives, utiles et interculturelles de participer à un chantier international de jeunes volontaires. De nombreux chantiers sont organisés en France et à l'étranger. Les chantiers concernent la préservation de l'environnement, la réhabilitation du patrimoine ou le soutien à des populations en difficulté. Ils durent en général, 2 à 3 semaines et regroupent 15 à 20 participants de différents pays. Les jeunes sont logés et nourris pendant le chantier. Seul le voyage est à la charge du participant ainsi que les frais d'inscription: 90€ pour un chantier en France et de 120€ pour un chantier à l'étranger.

Solidarités Jeunes  
10, rue du 10 mai 1945  
75010 PARIS  
tel: 01 55 26 88 77  
[bienvenue@solidaritesjeunes.org](mailto:bienvenue@solidaritesjeunes.org)  
[www.solidaritesjeunes.org](http://www.solidaritesjeunes.org)

## **Changement de propriétaire**

**Le BAR-TABAC PRESSE change de propriétaire.**

Depuis le 18 janvier 2005, **Brigitte et Maurice** vous accueillent de 7h00 à 20h00 non stop.

A votre service:

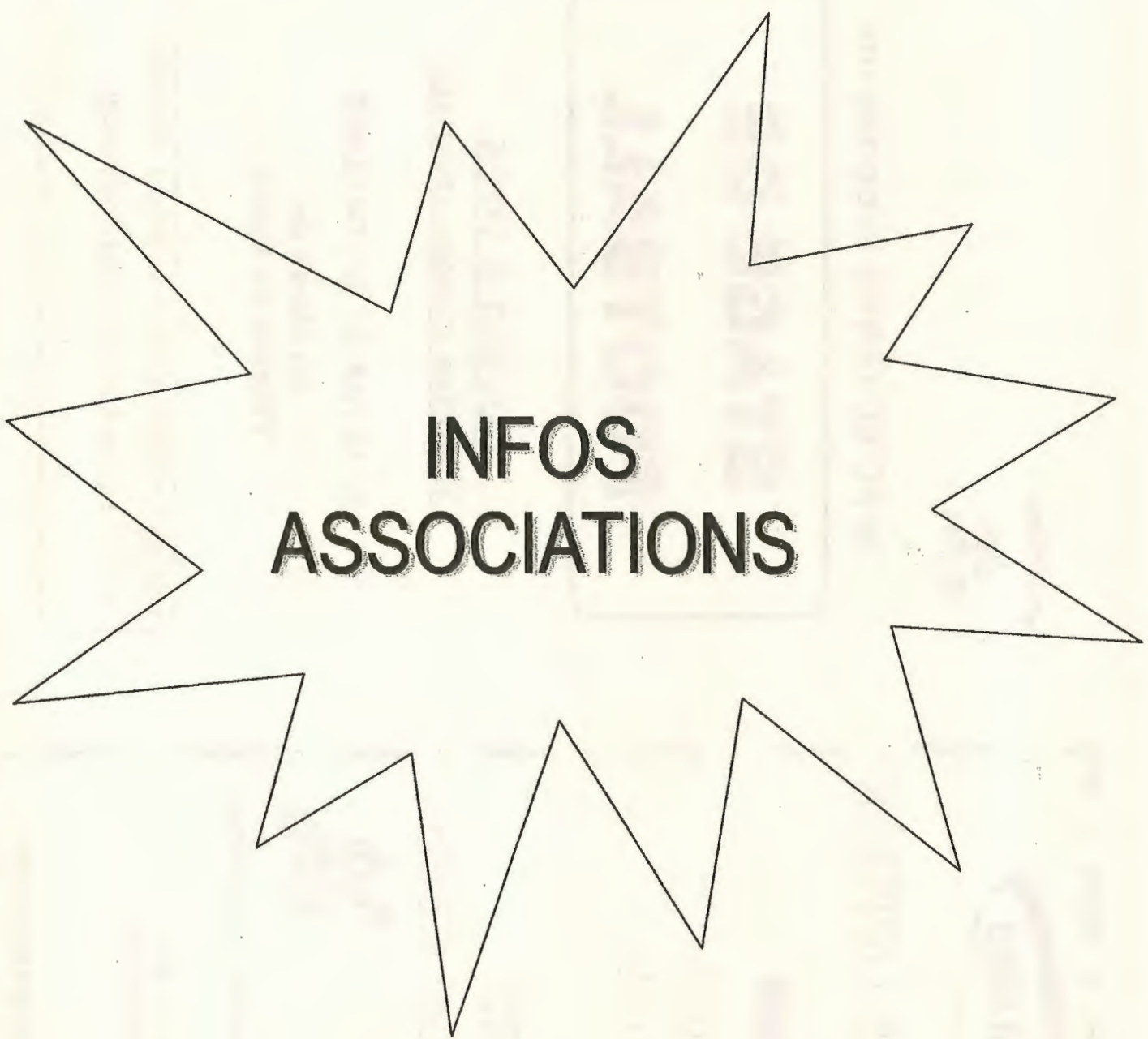
- ✕ Presse (plus grand choix)
- ✕ Timbres; fiscaux et postaux
- ✕ Jeux à gratter
- ✕ Bimbloterie
- ✕ Développement photos etc....

Jour de fermeture: dimanche après-midi  
lundi.

A bientôt.

**SNC " LE TEMPO "**  
Le Belvédère  
38200 CHUZELLES  
04 74 57 47 55





# **INFOS ASSOCIATIONS**

**Devant l'augmentation du nombre des articles soumis par les associations, nous vous demandons de faire tenir vos informations dans une demi-page**

Les articles des associations sont à faire parvenir en mairie avant le 20 des mois pairs.  
La rédaction de ces articles est laissée à l'initiative de chaque association.



## Arts & Loisirs à Gogo

### EXPOSITION PEINTURE

**Huile, aquarelle, Pastel**

30 avril 2005

1<sup>er</sup> mai 2005

CHUZELLES

Salle du Mille Club



Les membres de l'association vous présentent leurs travaux

Samedi 30 avril 2005 de 14 h à 18 h  
Dimanche 1<sup>er</sup> mai 2005 de 10 h à 18 h

Entrée libre

retrouvez-nous sur <http://www.artsetloisirsagogo.com>

F.C. SEVENNE



le FC SEVENNE propose un

# STAGE DE FOOTBALL

**OUVERT À TOUS**

**LICENCIÉS ET NON LICENCIÉS**

du 18/04 au 22/04/2005

au stade de  
Villette de Vienne

pour tout renseignement vous pouvez contacter:

Nicolas PLANAZ ☎ 04-74-57-08-27



## **ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE CHUZELLES**

Venez parcourir avec nous les beaux chemins de nos régions afin de découvrir des paysages magnifiques.

Le dimanche matin 13 mars : région de St-Andéol le Château

Le samedi après-midi 9 avril : région de Septème

Le vendredi 29 avril : randonnée de nuit : Chuzelles et ses environs

Le samedi 7 mai : journée : région de St-Genest Malifaux

Le dimanche 5 Juin : rallye annuel suivi du repas à l'aire de pique-nique

Le dimanche 12 juin : journée à Aiguebelette

Le dimanche 2 juillet : journée en Chartreuse

Si vous êtes intéressés , rendez-vous sur la place de la mairie à 8 H pour les randonnées matinales et à 14 H pour celles de l'après-midi. Nous sommes à votre disposition et serons heureux de vous accueillir.

**BONNE MARCHE CONVIVIALE SUR NOS CHEMINS.**

Le Bureau

## **Chorale « LA CLE DES CHANTS »**

Après l'assemblée générale du 6 Janvier dernier, quelques projets se précisent :

- Samedi après-midi 9 Avril, à partir de 14h30, **répétition ouverte à tous**, au Mille-Club, sorte de « **portes ouvertes à la Clé des Chants** », où toutes les personnes intéressées par le chant choral pourront, en toute simplicité et convivialité, participer à une répétition et tester leurs aptitudes.  
Un pot de l'amitié clôturera cette journée.
- Participation aux cérémonies du 8 Mai avec un chant préparé spécialement pour la commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration.
- Courant Mai une journée répétition à l'extérieur de Chuzelles, peut-être dans le massif du Pilat, où nous pourrons allier travail et gastronomie en savourant tous ensemble un repas campagnard.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Répétition tous les jeudis de 20h15 à 22h00 aux Poletières

Et n'oubliez pas le Samedi 9 Avril à 14h30 au Mille-Club pour un « **galop d'essai** »

Le Bureau



**L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le vendredi 4 mars 2005 devant un nombreux public. Après la présentation des bilans moral et financier, un rappel des dossiers à venir et des actions en cours a été fait.**

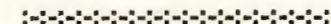
- ◆ Etude de la directive territoriale d'aménagement (DTA)
- ◆ Gazoduc passant par Serpaize et Chuzelles
- ◆ Projet d'agglomération ( déclinaison des actions/planning )
- ◆ Schéma multimodal des transports et infrastructures en Nord-Isère

**Concernant le projet d'agglomération une réunion publique avec les élus de la CAPV avait été programmée pour le 13 avril 2005. Compte tenu de nouvelles contraintes les élus ne seront pas disponibles ce jour. Pour l'association la présence des élus étant fondamentale, une nouvelle réunion sera programmée à une date ultérieure.**

**affaire à suivre.....**



## **CLASSES EN CINQ**



**Il y a vingt ans, les natifs en " 5 " lançaient la première fête des "classes".**

**Depuis, chaque année, courant juin, notre village s'anime autour des festivités organisées par les "conscrits de l'année".**

**Prochainement toutes les personnes concernées recevront une convocation pour préparer ce grand moment mais, il peut y avoir des oublis, aussi, si vous êtes intéressés, venez nombreux, avec ou sans convocation, pour préparer collectivement les divertissements.**

**Une date de réunion préparatoire sera bientôt fixée et affichée.**

# CENTRE DE LOISIRS

CHUZELLES-VILLETTE DE VIENNE-LUZINAY-SERPAIZE

## VACANCES DE PAQUES DU 18 AU 29 AVRIL 05

### Programme

CREATOUVA -peinture sur porcelaine -œufs d'abord  
-modelage -atelier de récupération et art insolite !

- ☞ LES 1000 ET UNE GRAINES GERMEES « JARDINS DE POCHE ET D'OISEAUX »
- ☞ STAGE DE HIP HOP avec NOLWEEEN!!! (inscription pour 3 jours à la journée)
- ☞ Enfin à l'extérieur -SORTIE NATURE ET ACCRO BRANCHES.
- ☺ Et surtout STAGE HOCKEY ET JEUX D'OPPOSITIONS ARTS MARTIAUX ...
- ☞ PISCINE - ET SPORTS EXTERIEURS.

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 6 AVRIL 2005 AU MILLE CLUB DE CHUZELLES

TARIF POUR UNE JOURNEE allocataire 14.80 EUROS repas+goûter+activités (chuzelles-villette de vienne-luzinay-serpaize)  
CENTRE DE LOISIRS DE 4 à 14 ans agrément jeunesse et sports, pmu, caf, possibilité aide de vos C.E, accepte les chèques vacances.

☎ 04 74 57 41 74 permanence le mardi de 10h à 19h30, le mercredi, le jeudi de 10h à 17h et répondeur pour message merol.

*S'épanouir dans nos différences, ce centre pédagogie d'exception, grâce à des pratiques éducatives et pédagogiques différenciées, accueil des enfants porteurs de handicaps, respect, intégration, joie de vivre les clés qui ouvrent la porte du centre « vivons ensemble avec nos différences »*

☞ Merci aux visiteurs de la magnifique exposition artistique qui a eu lieu pour les 15 ans du centre.

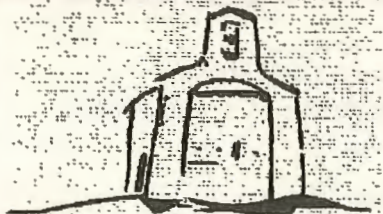
## Sou des Ecoles

Ne manquez pas nos prochains rendez-vous :

- **samedi 19 mars à 11h: défilé de Caramentran et tirage de la Tombola** (un home cinema et de nombreux autres lots à gagner)
- **dimanche 10 avril à 13h30 au stade: concours de pétanque** (partie primée)
- **vendredi 15 avril à 15h devant l'école: vente de plants de fleurs, légumes et arbustes à repiquer**
- **dimanche 22 mai: vide grenier**



**Restauration de la "fresque" de la chapelle  
Saint-Maxime**



**La municipalité et  
l'association *Chuzelles, Histoire & Patrimoine*,  
invitent les chuzelloises et les chuzellois  
intéressés  
à une visite du chantier:**

**mercredi 16 mars et le mardi 22 mars à 17 h 30**

**Dominique Luquet, restauratrice,  
expliquera son travail et répondra volontiers aux  
questions.**

Bulletin tiré à 800 exemplaires  
et distribué dans chaque foyer de Chuzelles  
N° 76 Dépôt légal – février 2005